

**OBJECTIF :**

Maintenir et Actualiser ses compétences nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'Agent de Prévention et de Sécurité.

**PERSONNES CONCERNEES :**

Toute personne disposant des prérequis et souhaitant exercer la fonction d'Agent de Sécurité.

**PRE REQUIS :**

Être titulaire de la carte professionnelle (fournir une copie)

**PEDAGOGIE :**

- *Théorie* : exposés débats
- *Pratique* : mise en situation

La formation sera assurée par nos formateurs disposant de fortes expériences dans le domaine de la sécurité privé et en pédagogie .

**LIEU :** FILIALE FORMATION – 359 Rte de Saint- Mesmin 45750 SAINT- PRYVE-SAINT-MESMIN

**DUREE :** 4 jours soit 27h + 7 (si MAC SST)

**NOMBRE DE PARTICIPANTS :** Maximum 12

**EVALUATION:**

Sous forme d'évaluation continue.

**CONTENU PEDAGOGIQUE**

(Inspiré du référentiel défini par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la branche prévention Sécurité)

**RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :** Monsieur Hervé SOULTON.

Pour vous inscrire, merci de contacter Mr SOULTON au 06.51.04.83.98

Pour les personnes en situation d'handicap, merci de contacter MR SOULTON.

## Programme

### 1re partie : CONTRÔLES DES CONNAISSANCES (1h)

- Question à réponse ouverte ; Correction

### 2e partie : PRINCIPES ENCADRANT LE MÉTIER ET DÉONTOLOGIE DE L'APS (4h)

- Situer le Sauvetage Secourisme du Travail dans la santé et sécurité au travail.
- Le code de déontologie ;
- Le principe d'exercice exclusif ;
- Les conditions de détention et d'usage des armes ;
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes ;
- La non-confusion avec un service public ;
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et venir ;
  
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ;
- La non-assistance à personne en danger ;
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit ;
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ;
- Le secret professionnel.

### 3e partie : GÉRER LES CONFLITS (3h)

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits ;
- Savoir traiter une agression verbale,
- Savoir gérer ses émotions,
- Savoir adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

### 4e partie : INSPECTION FILTRAGE (3h)

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages ;
- Les modalités d'agrément ;
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
- Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages ET la palpation.

### 5e partie : RISQUE TERRORISME (13h)

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes ;
- Connaître les niveaux de risque associés ;
- Connaître les différents matériels terroristes ;
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroriste ;

- Détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes ;
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité ;
- Protéger ET Se protéger soi-même ;
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention ;
- Sécuriser une zone ;
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger ;
- Notions de secourisme « tactique » ;
- Alerter les secours.

### 6<sup>ème</sup> partie : LES PRINCIPES DE LA REPUBLIQUE (3 heures)

Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ; Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ; L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

#### Module 1 : Les principes de la République (3heures) Connaitre :

- Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non-discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

### 7e partie : GESTES ÉLÉMENTAIRES DE PREMIERS SECOURS (MAC SST - 7h)

#### Programme

- Programme conforme au référentiel INRS Maintien et Actualisation des compétences du SST.

À compter du 1er Janvier 2018, le Recyclage est obligatoire avant la demande de renouvellement de la Carte Professionnelle.